



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA



Chambre des communes  
RAPPORT AUX CANADIENS  
2017

Chaque année, le *Rapport aux Canadiens* est mis à jour pour présenter les faits saillants du travail des députés du Canada et des efforts que déploie l'Administration de la Chambre des communes pour appuyer leurs activités quotidiennes.

En levant le voile sur les travaux de la Chambre des communes et en sensibilisant davantage le public au système parlementaire canadien, le *Rapport aux Canadiens* contribue à la transparence de la gouvernance publique à laquelle s'attendent tous les Canadiens.

Période visée par le rapport : du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017

Session parlementaires de la période visée : 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature  
(du 3 décembre 2015 au 31 mars 2017)

Nombre total de jours de séance durant cette période : 122

Service de renseignements  
Parlement du Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A9  
info@parl.gc.ca

Sans frais (Canada) : 1-866-599-4999  
Téléphone : 613-992-4793  
ATS : 613-995-2266  
N° de catalogue # X9-27/2017F-PDF  
ISSN # 1716-8570

Photographies © Chambre des communes

# Table des matières

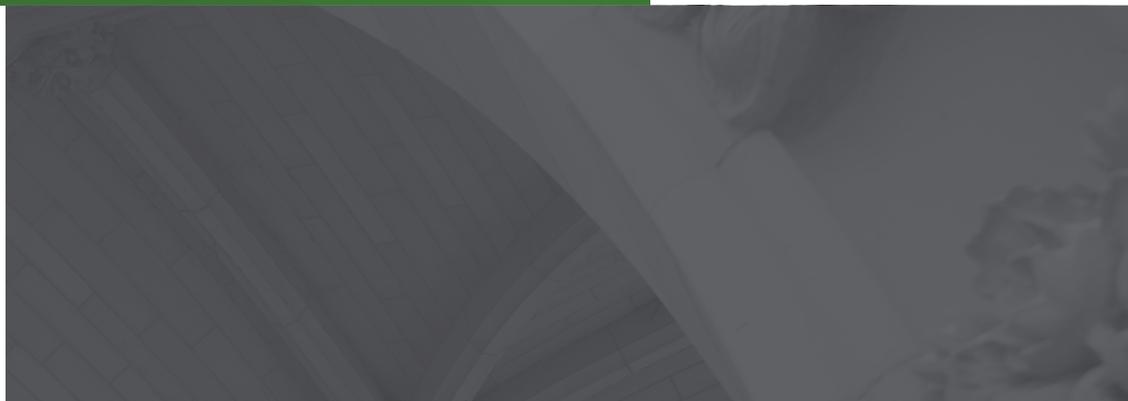
2	Bilan de l'année
5	Portrait des députés
9	Activités des députés
20	L'Administration de la Chambre
27	Faits saillants des résultats
41	Information financière





# Bilan de l'année

2



## Message du Président



À titre de Président de la Chambre des communes et d'administrateur en chef de l'Administration de la Chambre des communes, j'ai le plaisir de présenter le *Rapport aux Canadiens 2017* pour l'exercice 2016–2017.

Le *Rapport aux Canadiens* est un rapport annuel impartial qui présente des renseignements détaillés sur le travail des députés à la Chambre, en comité, en caucus, dans leur circonscription et en tant que représentants des Canadiens à l'étranger. Le rapport rend également compte des activités et des initiatives de l'Administration de la Chambre à l'appui des députés et de l'institution ainsi que du mandat de l'Administration.

La population canadienne est invitée à consulter le *Portrait des députés*, qui fournit des renseignements statistiques sur les représentants élus du Canada au cours de la 1<sup>re</sup> session de la 42<sup>e</sup> législature. La section portant sur les activités des députés présente en détail les réalisations des députés à la Chambre, dans les comités et sur la scène internationale au cours de la dernière année. La section intitulée *Faits saillants des résultats* contient des renseignements sur les réalisations de l'Administration de la Chambre, et des détails sur les dépenses se trouvent dans la section *Information financière*.

Le *Rapport aux Canadiens* est un volet important du cadre de planification et de mesure du rendement rigoureux adopté par l'Administration de la Chambre. Il s'agit de la deuxième édition à faire état des objectifs établis dans le [Plan stratégique 2016–2019](#), lequel a été publié au début de la 41<sup>e</sup> législature. Plusieurs projets déjà en cours se poursuivront cette année, y compris les préparatifs concernant la réouverture de l'édifice de l'Ouest et la fermeture de l'édifice du Centre.

Au nom des députés et de l'Administration de la Chambre, je vous remercie de votre intérêt à l'égard de la Chambre des communes. Je vous encourage à prendre le temps de lire le *Rapport aux Canadiens* pour en apprendre davantage sur l'excellent travail qui est accompli quotidiennement alors que l'Administration de la Chambre s'efforce de concrétiser sa vision de l'exercice du leadership en appuyant la Chambre des communes et ses députés et en faisant avancer les institutions parlementaires.

A handwritten signature in black ink that reads "Geoff Regan". The signature is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

L'honorable Geoff Regan, C.P., député  
Président de la Chambre des communes

## Message du greffier



Le *Rapport aux Canadiens* est l'occasion pour l'Administration de la Chambre de présenter ses plus récentes réalisations et de renseigner les Canadiens sur ses activités.

En tant que greffier de la Chambre des communes, j'ai la responsabilité d'assurer la bonne gestion de l'Administration de la Chambre. À cette fin, je préside le Groupe de gestion du greffier (GGG), qui est composé de représentants de tous les secteurs administratifs de l'Administration de la Chambre. Cette équipe d'experts travaille en collaboration afin de conseiller le Président et le Bureau de régie interne quant aux orientations stratégiques, aux priorités, aux ressources humaines et financières et aux politiques gouvernant l'Administration de la Chambre.

Nous sommes très fiers d'avoir été sélectionnés cette année parmi les meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale et parmi les meilleurs employeurs pour les jeunes. Ces réalisations s'inscrivent dans notre engagement continu à l'égard du recrutement et de la rétention de personnel qualifié, dévoué et productif et soulignent les progrès réalisés à l'égard de cet objectif stratégique.

Cette dernière année a été marquée par le changement, notamment en ce qui concerne nos édifices. L'édifice Wellington est maintenant officiellement ouvert, et les travaux dans l'édifice Sir-John-A.-Macdonald sont terminés. Nous avons aussi lancé un certain nombre de projets afin de combler l'écart entre les bureaux d'Ottawa et de circonscription : la mobilité est plus que jamais au cœur de notre travail.

Je vous invite à prendre connaissance du *Rapport aux Canadiens* qui fait état des progrès réalisés en ce qui concerne les initiatives clés présentées dans le [Plan stratégique 2016-2019](#). Nous demeurons fermement déterminés à fournir aux députés canadiens les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs rôles de législateurs et de représentants à la Chambre, dans les comités et au sein des caucus, ainsi que dans leurs bureaux tant sur la Colline du Parlement que dans leur circonscription.

A handwritten signature in black ink, which reads "Charles Robert". The signature is written in a cursive style.

Charles Robert  
Greffier de la Chambre des communes



# Portrait des députés

5

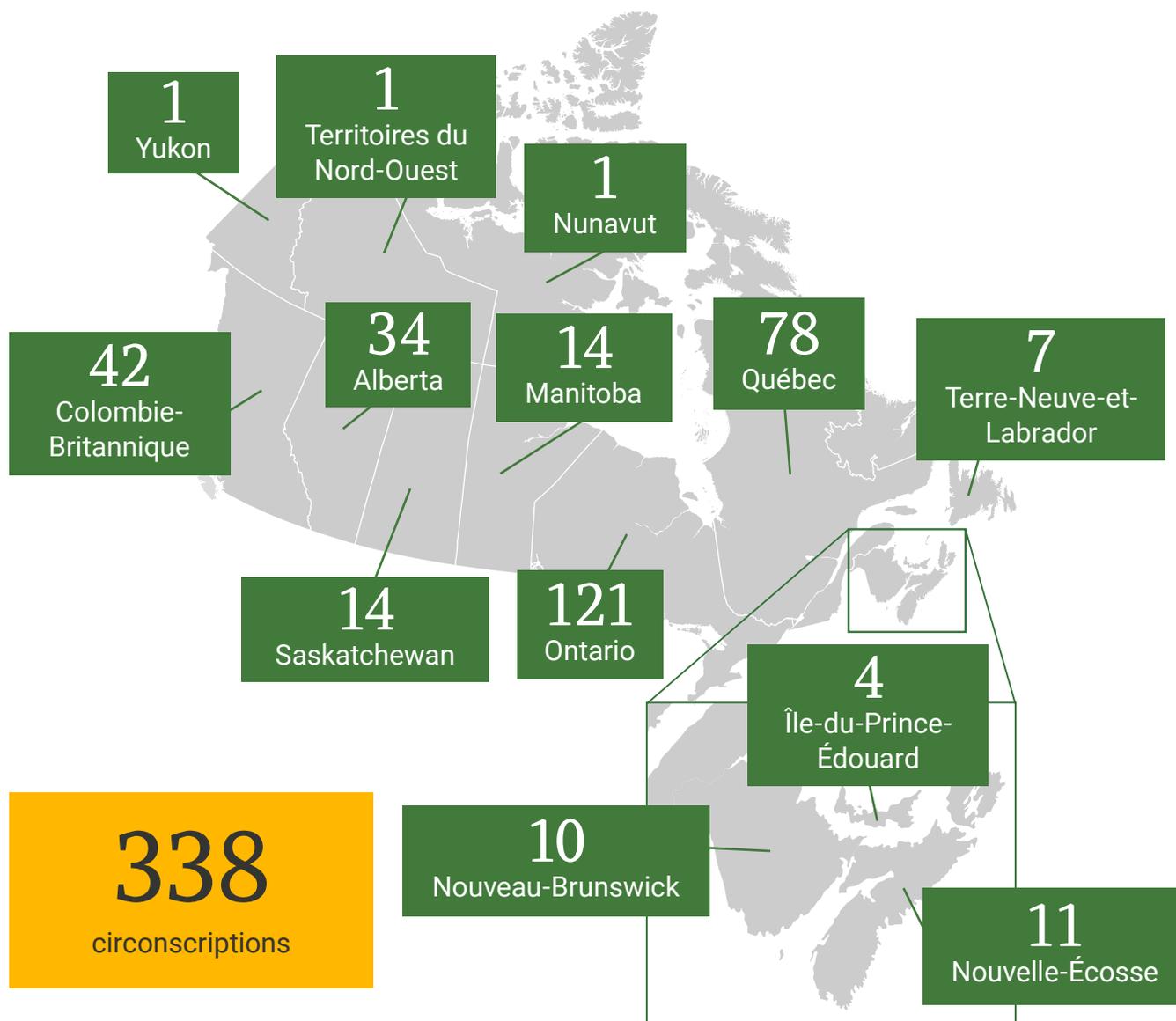


## Les circonscriptions par province

Chacune des 338 circonscriptions du Canada (également appelées comtés ou circonscriptions électorales) élit un représentant à la Chambre des communes, c'est-à-dire son député. Chaque député a un bureau de circonscription doté de personnel qui lui permet de garder un lien avec ses électeurs en tout temps, de discuter des questions qui préoccupent ces derniers et de les aider à accéder aux programmes et aux services du gouvernement fédéral. Les députés assistent aussi à des événements communautaires importants. Habituellement, les députés passent une semaine par mois dans leur circonscription (et davantage lorsque la Chambre ne siège pas, pendant l'ajournement d'été et d'hiver).

[Trouvez l'adresse du bureau de circonscription de votre député](#)

[Renseignez-vous sur les circonscriptions actuelles](#)



## Les fonctions des députés

Depuis près de 150 ans, les députés défendent les principes et les usages de la démocratie canadienne, par exemple en présentant les préoccupations régionales et locales des citoyens qui les ont élus.

Les députés étudient les projets de loi présentés en Chambre et se prononcent à leur sujet, participent aux réunions des comités et des caucus, et s'acquittent d'un vaste éventail de fonctions dans leur circonscription à travers le pays. Ils représentent également le Canada lorsqu'ils vont à l'étranger pour remplir des missions officielles ou lorsqu'ils accueillent des dignitaires étrangers.



Sièges occupés  
par des hommes

74 %



Sièges occupés  
par des femmes

26 %



## Âge des députés



Âge du plus  
jeune député



Âge du député  
le plus âgé

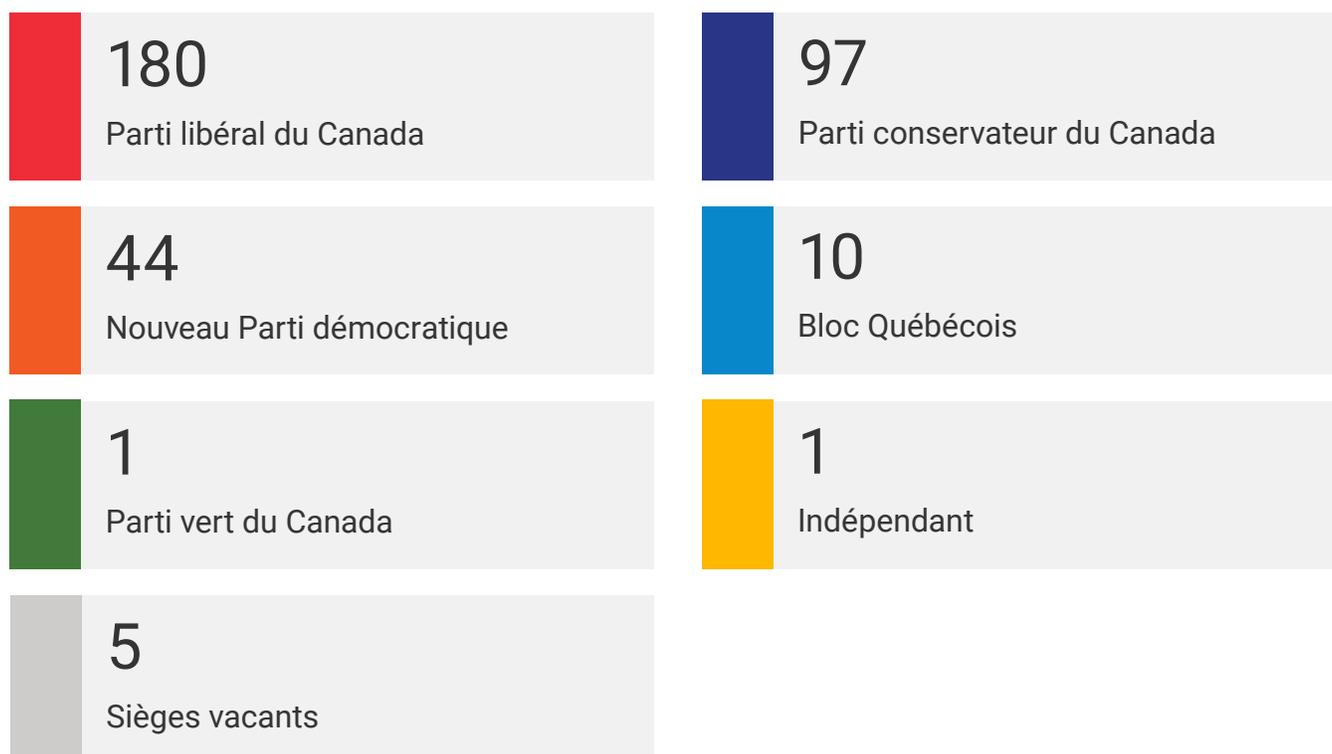


## Les caucus

La plupart des députés appartiennent à un parti politique et, à ce titre, font partie du caucus parlementaire de leur parti. Les membres d'un caucus se réunissent chaque semaine pour discuter de politiques, planifier des stratégies parlementaires et se concerter sur leur prise de position concernant les questions débattues en Chambre. Ces réunions, qui se tiennent à huis clos, permettent aux députés d'exprimer librement leurs points de vue et leurs opinions sans compromettre l'unité du parti.

[Apprenez-en davantage sur le rôle des partis politiques au Parlement du Canada](#)

[Consultez la liste des chefs de parti et d'agents supérieurs de la Chambre](#)



En date du 31 mars 2017

Un parti doit avoir au moins 12 sièges pour être reconnu comme parti à la Chambre des communes. Les partis reconnus se voient allouer du temps pour poser des questions lors de la période des questions ainsi que des fonds pour effectuer des recherches et embaucher du personnel.



Activités des députés 9



## À la Chambre

La Chambre est le lieu où les députés se réunissent pour débattre de questions d'importance nationale, recevoir des documents officiels déposés par les ministères et les organismes fédéraux, ainsi qu'examiner des projets de loi et se prononcer sur ces derniers. Toutes ces activités se déroulent sous la direction du Président de la Chambre des communes (ou de l'un des occupants du fauteuil).

[Regardez la vidéo d'une visite guidée de la Chambre](#)

[Apprenez-en davantage sur l'histoire, les arts et l'architecture de la Chambre](#)

[Jetez un coup d'œil sur une semaine de travail typique à la Chambre](#)

[Regardez les délibérations de la Chambre en ligne sur ParlVU](#)

Du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017, 116 projets de loi portant sur une grande variété de sujets ont été présentés.

### 31 Projets de loi émanant du gouvernement

#### PARMI LES SUJETS ABORDÉS :

- L'accord de libre-échange entre le Canada et l'Ukraine
- La mise à jour des lois jugées inconstitutionnelles
- La modification des règles de gouvernance d'entreprise pour les entreprises, les coopératives et les entreprises sans but lucratif
- La traite de personnes
- Les Affaires autochtones et du Nord
- Les oeuvres protégées par le droit d'auteur pour les personnes ayant une déficience perceptuelle
- Les prestations de retraite
- Les services frontaliers

### 85 Projets de loi émanant d'un député

#### PARMI LES SUJETS ABORDÉS :

- L'économie
- La fiscalité, les revenus et les finances
- La protection de l'environnement et des animaux
- La santé
- Le *Code criminel* et le système judiciaire
- Le Parlement et la réforme démocratique
- Les anciens combattants, l'armée et les corps de police
- Les droits de la personne
- Les jours, semaines et mois nationaux
- Les transports

## LOI REVÊTANT UNE IMPORTANCE PARTICULIÈRE

L'un des textes législatifs dignes de mention est le projet de loi C-14, qui proposait des modifications au *Code criminel* relativement à l'aide médicale à mourir. À mesure que progressait le processus législatif, le projet de loi fit l'objet d'un grand débat qui généra beaucoup d'attention à l'échelle nationale. L'équipe des Affaires législatives a préparé de nombreuses modifications pour le compte de députés qui souhaitaient faire modifier le projet de loi (soit 206 modifications préparées à l'étape de l'étude en comité et 25 modifications à celle du rapport). Le projet de loi a reçu la sanction royale le 17 juin 2016.

 122

Jours de séance

 864

Questions écrites

 6

Décisions rendues  
par le Président

2 056 Documents déposés

Le dépôt d'un document est un moyen officiel de présenter de l'information et de l'inclure dans le compte rendu officiel.

Divers documents doivent être déposés en Chambre par le gouvernement, notamment les rapports des études menées par les groupes de travail et les commissions du gouvernement, les rapports annuels de certaines institutions fédérales, les plans ministériels, les rapports sur le rendement, ainsi que d'autres documents concernant des questions liées aux responsabilités administratives du gouvernement.

Quant aux comités, ils présentent à la Chambre leurs rapports d'étude et peuvent demander que le gouvernement réponde à ces rapports. Collectivement, ces documents constituent les documents parlementaires.

## En comité

Lorsqu'ils siègent aux comités, les députés analysent de façon approfondie des questions importantes aux yeux des Canadiens. Ils étudient et modifient des projets de loi, examinent les dépenses du gouvernement, mènent des enquêtes, et reçoivent les témoignages de spécialistes ainsi que de citoyens.

[Liste des études, des activités et des rapports](#)

[Apprenez-en davantage sur les comités](#)

[Regardez les réunions des comités en ligne sur ParlVU](#)

En s'appuyant sur le témoignage de milliers de spécialistes techniques et d'autres citoyens canadiens, les députés ont étudié des questions importantes.

### 24 Comités permanents

- Accès à l'information, protection des renseignements personnels et éthique
- Affaires autochtones et du Nord
- Affaires étrangères et développement international
- Agriculture et agroalimentaire
- Anciens combattants
- Citoyenneté et immigration
- Commerce international
- Comptes publics
- Condition féminine
- Défense nationale
- Environnement et développement durable
- Finances
- Industrie, sciences et technologie
- Justice et droits de la personne
- Langues officielles
- Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires
- Patrimoine canadien
- Pêches et océans
- Procédure et affaires de la Chambre
- Ressources humaines, développement des compétences, développement social et condition des personnes handicapées
- Ressources naturelles
- Santé
- Sécurité publique et nationale
- Transport, infrastructure et collectivités

### 2 Comités mixtes permanents

- Bibliothèque du Parlement
- Examen de la réglementation

### 2 Comités spéciaux

- Équité salariale
- Réforme électorale

 10

Députés forment chaque comité permanent

 1 385

Nombre total de réunions de comités

 2 587

Nombre total d'heures de réunions de comités

 6 192

Témoins ayant comparu

 172

Rapports présentés

## THÈMES ABORDÉS PAR LES COMITÉS

En raison de leur taille, les comités sont l'endroit idéal pour discuter en profondeur d'une variété de sujets. En 2016–2017, ils ont notamment abordé les thèmes suivants :

- Aires fédérales protégées et objectifs de conservation
- Avenir des industries pétrolière et gazière, minière et nucléaire au Canada : innovation, solutions durables
- Cadre de sécurité nationale du Canada
- Canada et défense de l'Amérique du Nord
- Consultations prébudgétaires en vue du budget de 2017
- Consultation publique sur l'accord du Partenariat transpacifique (PTP)
- Élaboration d'un programme national d'assurance-médicaments
- Équité salariale
- Examen des modifications apportées à la Loi sur les pêches
- Loi sur la communication d'information ayant trait à la sécurité du Canada (LCISC)
- Nouveau processus de nomination des juges à la Cour suprême
- Prochain cadre stratégique pour l'agriculture
- Réforme électorale
- Réunification des familles
- Santé mentale et prévention du suicide chez les vétérans
- Secteur manufacturier
- Stratégies de réduction de la pauvreté
- Suicide au sein des peuples et des communautés autochtones
- Violence envers les jeunes femmes et filles au Canada

## Activités internationales et interparlementaires

Que ce soit en accueillant des visiteurs à la Chambre des communes, en prenant part à des délégations pour visiter des assemblées législatives étrangères ou encore en assistant à des congrès internationaux, les députés participent activement à la diplomatie parlementaire et représentent notre pays auprès du reste du monde.

Dans le cadre de leurs rôles respectifs, les Présidents du Sénat et de la Chambre entretiennent également des rapports avec des dignitaires étrangers et des membres de la communauté diplomatique. Par exemple, ils reçoivent les ambassadeurs étrangers à leur arrivée au pays, ainsi qu'à leur départ.

Outre leur rôle à la Chambre et dans les comités, les députés jouent un rôle important sur la scène internationale. À titre de membres de diverses associations parlementaires, ils participent à des missions parlementaires à l'étranger et accueillent leurs homologues à Ottawa et dans d'autres villes canadiennes.

[Apprenez-en davantage sur la façon dont les députés représentent le Canada dans le monde](#)

### La diplomatie parlementaire comporte diverses activités :

Visites au Parlement de chefs d'État ou de gouvernement

Visites au Parlement de présidents ou de délégations parlementaires

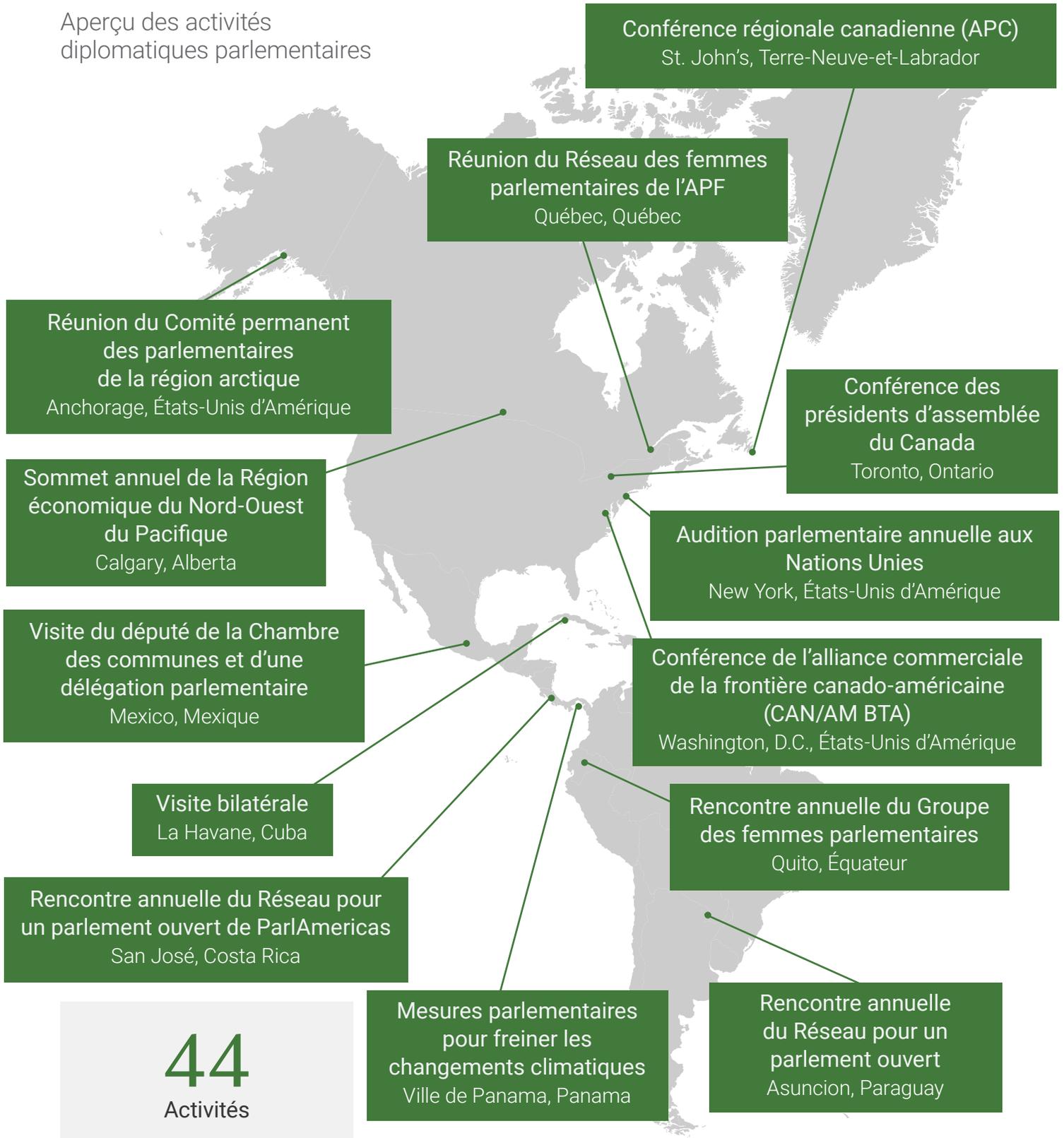
Délégations parlementaires officielles dirigées par le Président de la Chambre

Conférences parlementaires, en tant qu'hôtes ou participants

Activités au Canada et à l'étranger auxquelles participent les membres des diverses associations

## AMÉRIQUES

Aperçu des activités  
diplomatiques parlementaires



**44**  
Activités

34

Activités

Réunion du Comité permanent  
des parlementaires  
de la région arctique  
Bodo, Norvège

Conférence des parlementaires  
de la région arctique  
Oulan-Oude, Russie

Visite du Président  
de la Chambre des  
communes en Norvège

Visite bilatérale  
Londres, Royaume-Uni, et Édimbourg,  
Écosse

Conseil interparlementaire  
Ukraine-OTAN  
Kyiv, Ukraine

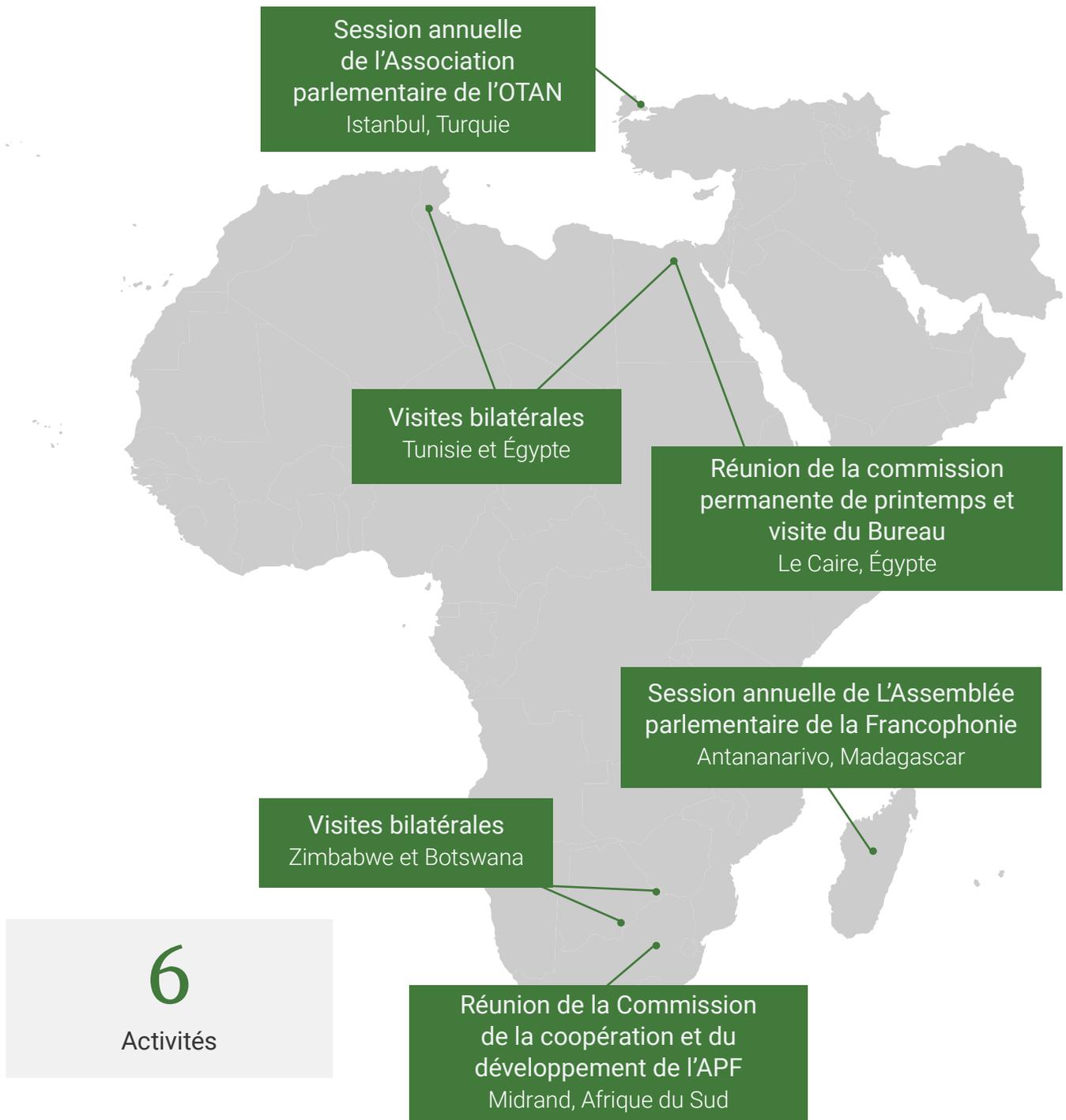
Conférence parlementaire  
du Commonwealth  
Londres, Royaume-Uni

Délégation canadienne à l'Assemblée  
parlementaire de l'Organisation  
pour la sécurité et la coopération en Europe  
Tbilissi, Géorgie

L'Organisation pour la sécurité  
et la coopération en Europe  
Skopje, Macédoine

Mission à Paris, Association  
interparlementaire Canada-France  
Paris, France

Assemblée de l'Union  
Internationale Parlementaire  
Genève, Suisse



6

Activités

Visite du Président de la Chambre  
des communes en République de  
Corée et en Mongolie

Visite annuelle au Japon  
Tokyo, Japon

Conférence des  
présidents du G7  
Tokyo, Japon

Assemblée parlementaire  
de la Francophonie  
Hô Chi Minh-Ville, Vietnam

Visite annuelle en Chine  
Kunming et Hainan, Chine

Réunion annuelle du Forum  
parlementaire Asie-Pacifique  
Viti Levu, Fidji

12

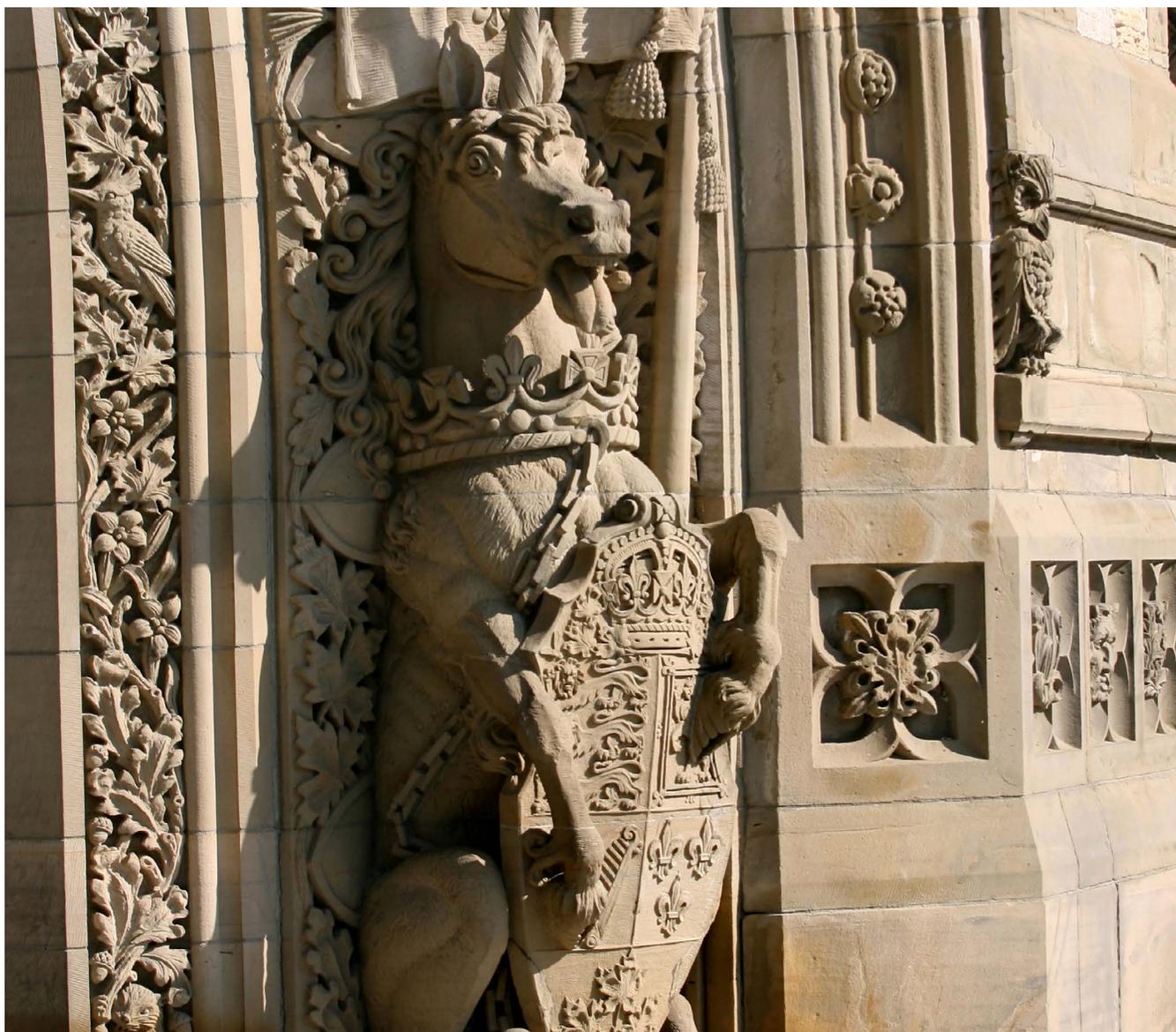
Activités

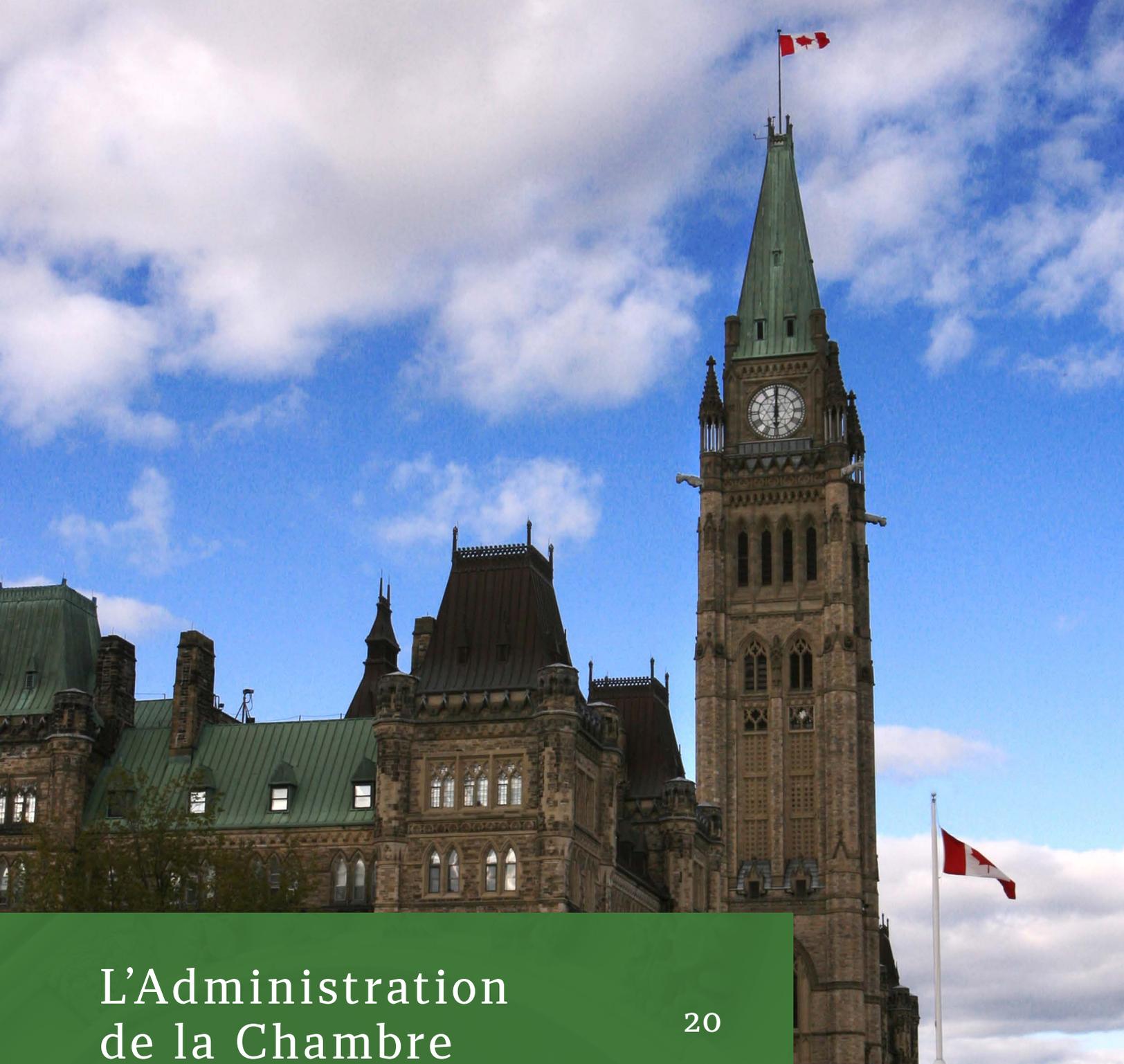
## Conseil interparlementaire mixte

Dans le cadre du mandat reçu du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, ainsi que du Bureau de régie interne de la Chambre des communes, le Conseil interparlementaire mixte est chargé de se prononcer sur toutes les questions budgétaires et administratives concernant les associations parlementaires.

Il est également chargé d'établir les politiques opérationnelles qui assurent un soutien efficace et constant aux activités parlementaires, pour que ces dernières servent au mieux les intérêts du Parlement Canadien.

[Lisez le rapport annuel du Conseil interparlementaire mixte](#)





# L'Administration de la Chambre

20



# Le travail de l'Administration de la Chambre des communes

L'Administration de la Chambre offre aux députés les services, le soutien et les conseils dont ils ont besoin pour accomplir leur travail sur la Colline du Parlement et dans leur circonscription. Entre autres, l'Administration produit les publications quotidiennes de la Chambre des communes (en versions imprimée et électronique), fournit aux députés la connectivité technologique nécessaire et s'assure que la Cité parlementaire est sécuritaire et convenablement outillée pour permettre la tenue de différentes activités.

## Nos valeurs

L'Administration de la Chambre des communes s'appuie sur quatre valeurs fondamentales :

### RESPECT DU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

L'Administration de la Chambre croit en l'importance des institutions parlementaires et du processus démocratique; elle s'emploie à les promouvoir et à les faire respecter.

### L'ÉQUILIBRE ENTRE LA CONTINUITÉ ET LE CHANGEMENT

L'Administration de la Chambre préserve la mémoire collective de la Chambre des communes et de ses traditions en favorisant son évolution pour garder le rythme avec la société canadienne, et elle assure la continuité institutionnelle tout en appuyant les députés à mesure que leurs besoins évoluent.

### EXCELLENCE PROFESSIONNELLE

L'Administration de la Chambre s'emploie à fournir un soutien novateur, efficace, responsable et impartial en agissant de façon éthique, responsable et intègre.

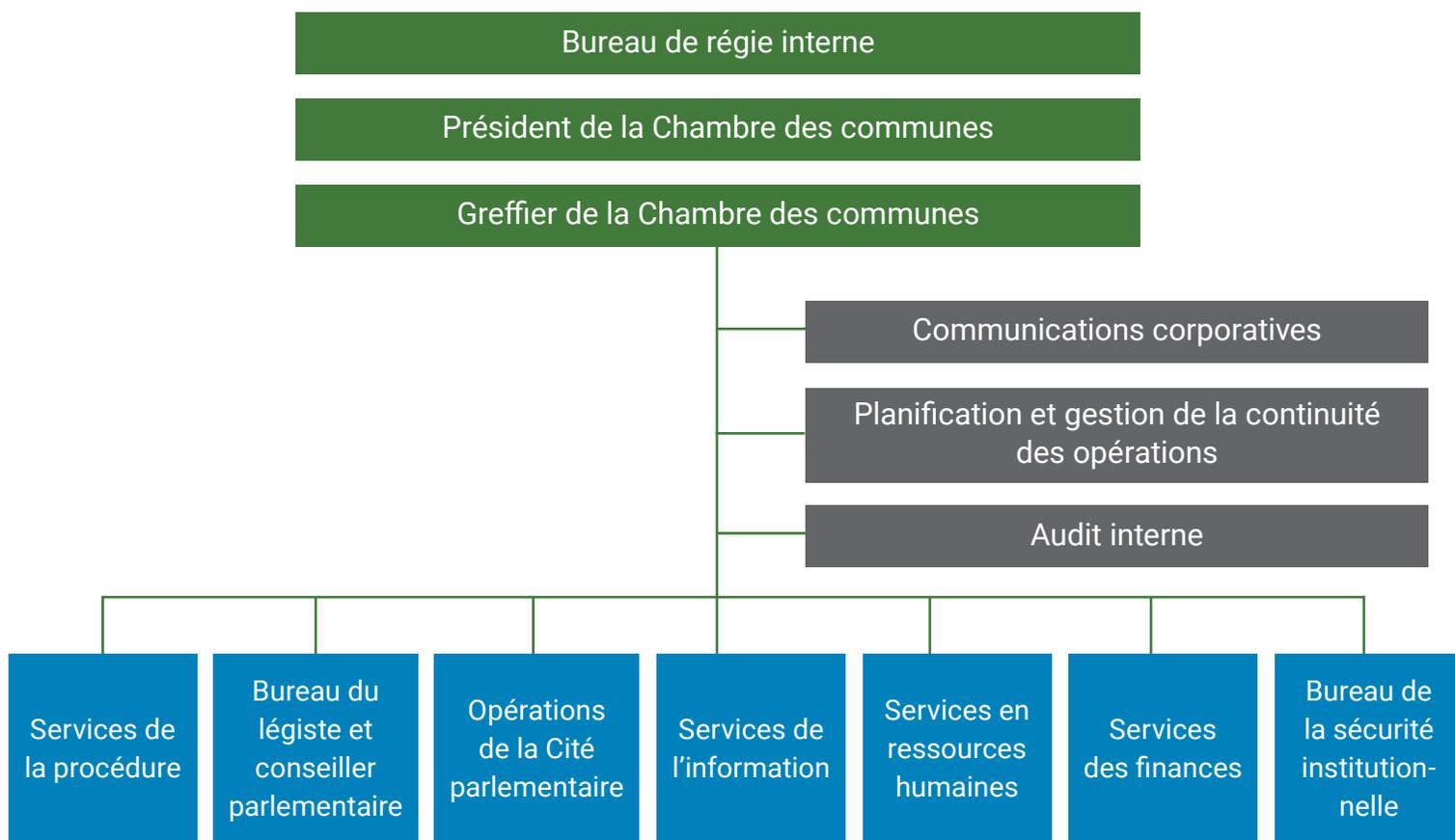
### INCLUSIVITÉ

L'Administration de la Chambre instaure un milieu de travail inclusif, où les employés se sentent valorisés et respectés.

# Diriger la Chambre

Le graphique qui suit présente la structure de gouvernance de l'Administration de la Chambre.

L'organigramme de l'Administration de la Chambre montre, dans l'ordre hiérarchique, le Bureau de régie interne, le Président et le greffier, suivis des sept secteurs administratifs : les Services de la procédure, le Bureau du légiste et conseiller parlementaire, les Opérations de la Cité parlementaire, les Services de l'information, les Services en ressources humaines, les Services des finances et le Bureau de la sécurité institutionnelle.



# La gouvernance à la Chambre des communes

## BUREAU DE RÉGIE INTERNE

---

Composé de députés issus de tous les partis politiques reconnus, le Bureau de régie interne est responsable de toutes les questions de politiques financières et administratives qui touchent la Chambre et ses députés, ses locaux, ses services et ses employés. Il est habilité à créer des règlements administratifs et à régler l'utilisation des ressources mises à la disposition de la Chambre des communes.

[Apprenez-en davantage](#)

## PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

---

À titre de président du Bureau de régie interne, le Président est le chef de l'Administration de la Chambre, dont il assure la direction et la gestion générales.

Parmi ses fonctions administratives, il veille à ce que certains documents soient publiés au nom du Bureau, notamment le *Rapport de dépenses des députés* et le *Rapport aux Canadiens*.

[Apprenez-en davantage](#)

## GREFFIER DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

---

À titre de secrétaire du Bureau de régie interne, le greffier est le cadre principal de l'Administration de la Chambre.

Il est chargé de la gestion courante du personnel de la Chambre et tient à jour les comptes rendus des délibérations de la Chambre, et toutes les décisions que prend cette dernière doivent être authentifiées de sa signature.

[Apprenez-en davantage](#)



# Les bureaux corporatifs

## COMMUNICATIONS CORPORATIVES

---

L'équipe des Communications corporatives offre au Bureau de régie interne, au Bureau du Président, au Bureau du greffier et à tous les secteurs administratifs des conseils stratégiques, des services d'analyse, des produits, des outils et un soutien pour les communications corporatives, l'image de marque, les communications en période de crise et la sensibilisation du public.

## PLANIFICATION ET GESTION DE LA CONTINUITÉ DES OPÉRATIONS

---

En étroite collaboration avec ses partenaires des secteurs administratifs, l'équipe de Planification et gestion de la continuité des opérations fournit son expertise en vue de simplifier les processus de planification qui soutiennent la prise de décisions et assurent la résilience opérationnelle. En outre, cette équipe participe aux activités d'assurance de la qualité et d'amélioration continue.

## AUDIT INTERNE

---

L'Audit interne soutient le mandat de l'Administration de la Chambre en fournissant des services objectifs en matière d'assurance de la qualité, de gestion des risques et de consultation qui offrent une valeur ajoutée sur le plan des pratiques stratégiques et de gestion.



# Secteurs administratifs de la Chambre

## SERVICES DE LA PROCÉDURE

---

Les Services de la procédure (SP) offrent une gamme complète de services procéduraux et législatifs au Président, aux députés et aux agents supérieurs de la Chambre des communes. Ces services consistent notamment à établir l'ordre du jour officiel de la Chambre, à tenir à jour les documents et les dossiers de la Chambre, ainsi qu'à assurer la gestion des affaires émanant des députés et l'administration du Programme des pages du Parlement.

Les SP fournissent aussi aux comités l'encadrement essentiel en matière d'administration et de procédures, notamment une expertise législative aux étapes de l'étude en comité et du rapport, des services de recherche, et de la formation sur les procédures et les usages parlementaires.

En outre, les SP coordonnent la participation des députés aux activités internationales et interparlementaires; produisent de l'information parlementaire précise et en temps opportun, notamment la publication des délibérations et des témoignages de la Chambre et de ses comités; et préservent et documentent des artefacts représentatifs qui font la chronique de l'histoire du Parlement du Canada.

Enfin, ils offrent une infrastructure technique et administrative à la Tribune de la presse parlementaire canadienne.

## BUREAU DU LÉGISTE ET CONSEILLER PARLEMENTAIRE

---

Le Bureau du légiste et conseiller parlementaire (BLCP) fournit des conseils juridiques et législatifs complets au Président, au Bureau de régie interne, aux députés, aux comités de la Chambre, au greffier, ainsi qu'à l'Administration de la Chambre.

Le BLCP rédige des ébauches de projets de loi et de modifications pour les députés, et peut représenter ces derniers ou la Chambre dans le cadre de procédures judiciaires pouvant porter atteinte à leurs privilèges et à leur immunité parlementaires.

## OPÉRATIONS DE LA CITÉ PARLEMENTAIRE

---

Les Opérations de la Cité parlementaire (OCP) fournissent aux députés et à l'Administration de la Chambre des services de soutien opérationnel modernes et efficaces afin d'assurer la fonctionnalité du milieu de travail. Ceci comprend la prestation de services dans divers domaines tels les métiers, les services aux locataires, l'allocation des pièces, les services de traiteur et de restauration, les services postaux et de messagers, les services de transport, les services d'impression et d'expédition ainsi que les services d'entretien et de manutention du matériel.

## SERVICES EN RESSOURCES HUMAINES

---

Les Services en ressources humaines offrent des services de soutien intégrés à la valeur ajoutée dans les domaines de la gestion des talents, des relations avec les employés, de la paie et avantages sociaux, de la santé et sécurité au travail, et de l'efficacité organisationnelle.

## SERVICES DES FINANCES

---

Les Services des finances offrent à l'Administration de la Chambre, aux députés et à leur personnel des services consultatifs et du soutien opérationnel dans les domaines de la planification des politiques et financière, de la gestion financière, et de la gestion du matériel et des contrats.

## SERVICES DE L'INFORMATION

---

Les Services de l'information (SI) planifient, mettent en place et maintiennent des services de technologie de l'information (TI) et de gestion de l'information (GI) pour les députés et l'Administration de la Chambre. Les SI sont aussi responsables de la planification à long terme de la GI-TI et des locaux dans le contexte des travaux de réfection des installations.

## BUREAU DE LA SÉCURITÉ INSTITUTIONNELLE

---

Le Bureau de la sécurité institutionnelle (BSI) est responsable de la sécurité dans la Chambre des communes, de la tenue d'enquêtes, de la coordination de l'accès des visiteurs et de l'accès aux événements, de l'octroi des accréditations de sécurité, de la sensibilisation en matière de sécurité et de l'administration des services de stationnement. De plus, le BSI conçoit et met en œuvre à l'échelle de la Chambre les politiques, normes et processus administratifs visant la prévention et la détection des risques et des menaces, ainsi que les interventions en matière de sécurité.





# Faits saillants des résultats

27



L'exercice 2016-2017 fut la première année complète d'activités depuis l'ajout de 30 nouvelles circonscriptions dans le cadre du redécoupage électoral qui porta à 338 le nombre total de sièges en Chambre. En même temps qu'elle relevait le défi logistique consistant à servir 30 députés additionnels, l'Administration de la Chambre a dut s'adapter à l'évolution des attentes et des besoins des députés en termes d'utilisation des médias sociaux et des technologies de l'information, reflétant l'utilisation accrue d'Internet et des appareils mobiles par les députés dans le cadre de leurs activités parlementaires.

Que ce soit dans les coulisses ou à l'avant-scène, les employés contribuent à notre engagement continu à l'égard de l'excellence opérationnelle. Il va sans dire que pour atteindre un tel niveau d'excellence dans des domaines aussi variés que le protocole, la procédure, la sécurité, la télédiffusion, la gestion des immeubles et les services alimentaires, le personnel de l'Administration de la Chambre doit faire preuve d'un immense talent et d'un grand dévouement. Ces qualités sont mises en évidence à travers les efforts déployés pour mener à bien une multitude d'initiatives, telle que l'introduction du nouveau système de gestion financière. Certaines de ces initiatives ont fait l'objet d'une reconnaissance spéciale, tel qu'en atteste le prix décerné par l'Institut canadien d'approvisionnement et de gestion du matériel à l'équipe des Services des contrats.

L'Administration de la Chambre n'a pas eu à relever autant de défis depuis des décennies, et par conséquent tout le progrès réalisé dans le sens de l'atteinte des objectifs stratégiques 2016-2019 n'aurait pas été possible sans le personnel hautement qualifié et motivé, dirigé par des cadres supérieurs entièrement dédiés.

Compte tenu des difficultés qu'elle a dû surmonter, l'Administration de la Chambre est particulièrement fière de présenter ses nombreuses réalisations de 2016-2017. Ces efforts ont été couronnés par la nomination de l'Administration de la Chambre parmi les 100 meilleurs employeurs, reflétant ainsi l'engagement des individus qui composent son effectif.

# Notre vision | Plan stratégique 2016-2019

Être un chef de file en matière d'administration législative qui fournit des services modernes et dynamiques dans un milieu sécuritaire.

## L'excellence opérationnelle

- Mettre en œuvre les plans opérationnels

## Technologie et infrastructure de l'information moderne

- Remplacer des systèmes utilisés à l'échelle de l'organisation : le Système de gestion des ressources humaines et le Système de gestion financière
- Mettre en place un milieu de travail mobile pour les députés et l'Administration
- Élaborer et mettre en place des systèmes, des outils et des processus pour l'information numérique

## Renouvellement des espaces de travail et des services connexes

- Exécuter La vision et le plan à long terme pour la Cité parlementaire en tenant compte des nouvelles priorités stratégiques
- Concevoir des moyens novateurs d'offrir des services aux députés et d'optimiser l'utilisation des ressources

## Amélioration de la gestion des urgences et de l'approche en matière de sécurité

- Établir des partenariats de travail avec le Service de protection parlementaire et les autorités policières
- Améliorer la communication avec tous les intervenants en ce qui concerne les nouvelles approches en matière de sécurité physique et des TI
- Renforcer la posture de sécurité de la TI au sein de l'organisation
- Achever la mise en place du Système de notification en cas d'urgence

## Personnel mobilisé, qualifié et productif

- Solliciter davantage la participation des employés au titre des attentes en matière de rendement, de l'efficacité des communications et de la collaboration
- Établir une approche souple de gestion de la relève pour l'ensemble de l'organisation
- Adopter une approche moderne et cohérente, applicable à l'ensemble de l'organisation, en matière de gestion du rendement et d'apprentissage et de perfectionnement
- Être un employeur de choix

# Faits saillants des résultats pour 2016-2017

Les faits saillants des résultats pour 2016-2017 sont suivis d'autres grandes réalisations.

## Technologie et infrastructure de l'information modernes

Des technologies de l'information solides (TI) et un système de gestion de l'information (GI) rigoureux sont garants du bon fonctionnement de toute organisation fondée sur le savoir.

### REEMPLACER DES SYSTÈMES UTILISÉS À L'ÉCHELLE DE L'ORGANISATION

#### Résultat attendu

Meilleure intégration des outils de planification et d'affectation des ressources et réduction du coût d'exploitation.

- Déploiement du nouveau Système de gestion financière et élaboration d'améliorations à temps pour un lancement auprès des députés et des employés de l'Administration de la Chambre au début de l'exercice 2017-2018. Ces améliorations comprenaient notamment le module Demande d'achats, un outil électronique de commande de biens qui offre un processus moderne d'achat électronique intégré et une capacité de gestion du budget en temps réel.
- Lancement d'un programme de renouvellement du Système de gestion des ressources humaines.

### METTRE EN PLACE UN MILIEU DE TRAVAIL MOBILE POUR LES DÉPUTÉS ET L'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE

#### Résultat attendu

Les députés, leurs employés et l'Administration de la Chambre ont accès à tous les documents et applications opérationnels à partir de leurs appareils mobiles institutionnels.

- Réalisation d'un projet pilote sur la tablette Microsoft Surface Pro et la plateforme Windows 10 avec plusieurs députés, leur personnel et des employés de l'Administration de la Chambre.
- Réalisation d'un projet pilote pour accorder à un groupe d'utilisateurs de l'Administration de la Chambre un accès à distance aux outils qu'ils utilisent pour exécuter leurs tâches parlementaires à partir d'appareils mobiles.
- Redéfinition de la présence Web de la Chambre des communes grâce au renouvellement de son site Web public, qui a été lancé en mai 2017. Le nouveau site est plus dynamique, interactif et facile à consulter; il sert de passerelle moderne faisant davantage ressortir le riche contenu auquel le public avait déjà accès.

## ÉLABORER ET METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES, DES OUTILS ET DES PROCESSUS POUR L'INFORMATION NUMÉRIQUE

### Résultat attendu

L'information numérique est facile à consulter et à partager.

- Création d'une équipe de médias sociaux pour la Chambre des communes afin de lancer les comptes Twitter En Chambre, En comité, Diplomatie Parl et Chambre des communes en mai 2017. Ces comptes s'ajoutent à la nouvelle version du site Web et permettent d'accéder à un éventail de renseignements factuels opportuns et exacts sur la Chambre des communes, ainsi que sur les activités et les travaux parlementaires. Diffuser l'information sur les médias sociaux rend plus facile le partage et la réutilisation par les députés et par toute personne s'intéressant aux travaux de la Chambre des communes.
- Mise en place de nouvelles solutions pour offrir aux députés et à leurs employés une plus grande marge de manœuvre dans la création, le partage, la gestion et la protection de leurs fichiers portant sur des affaires parlementaires.



## Renouvellement des espaces de travail et des services connexes

Les nouveaux besoins du Parlement en matière d'espace, la protection des édifices patrimoniaux et la nécessité de moderniser l'infrastructure technique sont autant de facteurs qui ont poussé le Parlement et le gouvernement du Canada à élaborer un plan de réhabilitation et de réfection à long terme appelé « La vision et le plan à long terme » (VPLT).

### EXÉCUTER LA VISION ET LE PLAN À LONG TERME POUR LA CITÉ PARLEMENTAIRE

#### Résultat attendu

Les édifices du patrimoine sont protégés, mais remis en état et équipés d'une infrastructure technique modernisée.

- Réouverture officielle de l'édifice Wellington, qui abrite 70 bureaux de député, 10 salles de réunion pour les comités, une succursale de la Bibliothèque du Parlement et des services de soutien aux fonctions parlementaires modernes.
- Achèvement des travaux de l'édifice Sir-John-A.-Macdonald.
- Poursuite de l'expansion du service parlementaire d'accès sans fil (Wi-Fi) dans les bureaux et les édifices qui sont utilisés par les parlementaires et leurs employés.
- Dans le cadre du plan de traitement des œuvres de la Collection patrimoniale de la Chambre des communes, on note l'achèvement des travaux de conservation réalisés sur les portraits de 13 Présidents et de 4 premiers ministres, ainsi que sur le Collier aux essés porté par le sergent d'armes à la rentrée parlementaire.

### VPLT

La vision et le plan à long terme est un plan directeur qui vise l'amélioration de la Cité parlementaire sur un horizon de 25 à 30 ans. Ce plan directeur est mis en œuvre à travers des programmes de travail quinquennaux élaborés en réponse aux besoins découlant de la détérioration des édifices et des terrains ainsi qu'aux exigences du Parlement (notamment en ce qui a trait au public visiteur), telles que déterminées par les partenaires parlementaires : le Sénat, la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement.

**CONCEVOIR DES MOYENS  
NOVATEURS D'OFFRIR  
DES SERVICES AUX  
DÉPUTÉS ET D'OPTIMISER  
L'UTILISATION DES  
RESSOURCES**

**Résultat attendu**

Le soutien offert aux députés demeure inchangé pendant la mise en œuvre des projets de réhabilitation et de réfection.

- Création d'un environnement sans papier aux Affaires internationales et interparlementaires afin d'offrir aux parlementaires un accès électronique à distance aux documents en temps opportun et sécurisé.
- Mise en œuvre d'un nouveau modèle de soutien aux événements pour garantir des processus de soutien aux réunions et aux événements plus efficaces.



**Amélioration de la  
gestion des urgences et  
de l'approche en matière de  
sécurité**

La nature évolutive des menaces pour la sécurité physique et la sécurité des TI constitue un défi pour toutes les organisations.

**ÉTABLIR DES  
PARTENARIATS DE  
TRAVAIL AVEC LE  
SERVICE DE PROTECTION  
PARLEMENTAIRE ET LES  
AUTORITÉS POLICIÈRES**

**Résultat attendu**

Renforcer la sécurité et la sûreté des députés, de leur personnel et des employés de l'Administration de la Chambre.

- Poursuite du processus de clarification des rôles et des responsabilités grâce à l'élaboration et au peaufinage d'ententes de niveau de service avec des partenaires du secteur de la sécurité concernant des procédures liées à ce qui suit :
  - les vérifications de sécurité et la sécurité d'accès;
  - le programme de sécurité des bureaux de circonscription;
  - le programme de sécurité pour les activités parlementaires qui se déroulent à l'extérieur de la Cité parlementaire;
  - les enquêtes administratives et l'évaluation des menaces et des risques;
  - la sensibilisation à la sécurité;
  - les améliorations apportées à la prestation des services, telles que le renouvellement de la politique et des procédures pour le stationnement et l'intégration des activités relatives à l'accès des visiteurs et à l'accès lors d'événements.
- Signature d'ententes avec le Service de protection parlementaire (SPP) pour l'offre de différents services administratifs, y compris la mise en œuvre du Système de gestion financière du SPP et la prestation de services comptables.

**AMÉLIORER LA  
COMMUNICATION AVEC  
TOUS LES INTERVENANTS  
EN CE QUI CONCERNE  
LES NOUVELLES  
APPROCHES EN MATIÈRE  
DE SÉCURITÉ PHYSIQUE  
ET DE TECHNOLOGIE DE  
L'INFORMATION (TI)**

**Résultat attendu**

La gestion de la sécurité est améliorée et les risques sont atténués grâce à une plus grande sensibilisation à la sécurité auprès des députés et des employés.

- Élaboration d'un programme de sensibilisation à la sécurité des TI.
- Prestation d'activités de formation aux députés, à leur personnel et aux employés de l'Administration de la Chambre.
- Offre de conseils et d'encadrement relativement aux exigences en matière de sécurité physique liées aux projets de construction et de réhabilitation des édifices.

**RENFORCER NOTRE  
CAPACITÉ DE PRÉVENTION,  
D'INTERVENTION ET  
DE GESTION EN CAS DE  
PERTURBATIONS**

**Résultat attendu**

Les équipes d'intervention sont organisées et les délais d'intervention en cas de perturbations sont réduits au minimum.

- Mise en place de la dactyloscopie numérisée en fonction des changements apportés aux processus de la GRC suite à l'installation d'un système électronique modernisé conforme à la politique d'accréditation de la Chambre des communes.
- Examen du programme d'accréditation de la sécurité et la mise en œuvre d'améliorations.
- Début du processus d'élaboration de la nouvelle politique et des nouvelles procédures de vérification de sécurité pour l'Administration de la Chambre.

## SPP

Le Service de protection parlementaire (SPP) s'occupe de la sécurité physique dans toute la Cité parlementaire ainsi que sur les terrains de la Colline du Parlement. Le SPP a été créé le 23 juin 2015 par sanction royale du projet de loi C-59, *Loi n° 1 sur le plan d'action économique de 2015*.

Le SPP regroupe en une seule unité les anciens services de sécurité du Sénat et de la Chambre des communes, ainsi que l'Unité de sécurité de la Colline parlementaire (USCP) de la Gendarmerie royale du Canada.

## AMÉLIORER LA POSTURE DE SÉCURITÉ DE LA TI AU SEIN DE L'ORGANISATION

### Résultat attendu

Les réseaux de l'Administration de la Chambre sont protégés et le risque de vulnérabilité est réduit au minimum.

- Adoption de la nouvelle *Politique sur la sécurité de la technologie de l'information*, dont l'objectif est de veiller à ce que les utilisateurs comprennent bien leurs rôles et responsabilités en matière de cybersécurité.
- Mise en place progressive du nouveau Service de connectivité des circonscriptions (SCC) dans les bureaux de circonscription du pays. En assurant la liaison entre les bureaux de circonscription et le réseau parlementaire, le service mis à niveau est plus économique, il améliore les services de connectivité offerts aux bureaux de circonscription et renforce la cybersécurité. Les bureaux de circonscription profiteront également d'options de bande passante plus large et d'avancées technologiques.
- Tenue d'essais de conformité à la *Politique sur la sécurité de la technologie de l'information* sur les systèmes et réseaux de l'Administration de la Chambre pour corriger les vulnérabilités.

## TERMINER LA MISE EN PLACE DU SYSTÈME DE NOTIFICATION EN CAS D'URGENCE

### Résultat attendu

Tous les députés, leur personnel et les employés de l'Administration de la Chambre sont rapidement avisés des situations d'urgence et des prochaines étapes.

- Poursuite du processus d'amélioration du Système de notification en cas d'urgence (SNU) parlementaire pour s'assurer que les députés, leur personnel et les employés de l'Administration de la Chambre soient informés des situations de crise peu importe où ils se trouvent au moment de l'incident. Advenant une crise ou une urgence dans la Cité parlementaire ou dans un édifice satellite, plusieurs moyens de communication sont désormais utilisés pour transmettre l'information essentielle.
- Élaboration d'un modèle pour assurer une communication plus efficace dans les situations d'urgence nécessitant la prestation de services de soutien opérationnel.



**Personnel mobilisé,  
qualifié et productif**

La plus grande force de l'Administration de la Chambre est son personnel hautement qualifié.

**SOLLICITER DAVANTAGE  
LA PARTICIPATION DES  
EMPLOYÉS AU TITRE  
DES ATTENTES EN  
MATIÈRE DE RENDEMENT,  
DE L'EFFICACITÉ DES  
COMMUNICATIONS ET DE  
LA COLLABORATION**

**Résultat attendu**

Des mesures sont prises en fonction des résultats du sondage sur la mobilisation des employés afin de donner suite à l'engagement de l'Administration de la Chambre à l'égard de l'amélioration continue.

- Planification de mesures à prendre pour les secteurs prioritaires des attentes en matière de rendement, de l'efficacité des communications et de la collaboration, notamment un programme amélioré de gestion du rendement et le lancement à l'échelle de la Chambre d'une vidéo sur la collaboration.
- Lancement d'une initiative d'image de marque pour assurer une représentation visuelle cohérente et unifiée qui démontre l'excellence du travail de l'Administration de la Chambre pour le compte des députés, sensibilisation accrue à l'égard des activités de l'Administration et normalisation des processus de travail en lien à l'image organisationnelle. Dans le cadre du lancement :
  - Élaboration de lignes directrices, de gabarits et d'un ensemble d'outils liés à l'image de marque qui ont été mis à la disposition des employés;
  - Création d'une équipe consultative intersectorielle sur l'image de marque pour aider les employés dans sa mise en place;
  - Tenue de séances de formation.

## ÉTABLIR UNE APPROCHE SOUPLE DE GESTION DE LA RELÈVE POUR L'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION

### Résultat attendu

L'Administration de la Chambre garde en place un effectif hautement qualifié tout en s'assurant de respecter les valeurs institutionnelles et les normes d'équité en matière d'emploi.

- Lancement d'un programme de développement des talents basé sur une approche axée sur le perfectionnement professionnel des employés dans des rôles de direction. Le développement des talents s'inscrit dans un processus plus vaste de soutien et de perfectionnement continu des employés et des membres de la direction par la voie de programmes et de stratégies en ressources humaines. Ce programme favorise également le perfectionnement et la mobilité des employés à l'échelle de la Chambre, permet de créer une communauté de leaders et facilite la collaboration intersectorielle.
- Élaboration de stratégies pour l'ensemble de l'organisation afin d'établir une approche souple pour faciliter le recrutement et le maintien en poste des employés spécialisés.
- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de recherche de talents pour favoriser un accès opportun à des bassins de candidats qualifiés et ainsi répondre aux besoins en dotation et s'assurer que des plans de relève sont en place dans des secteurs précis.

## ADOPTER UNE APPROCHE MODERNE ET COHÉRENTE APPLICABLE À L'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE GESTION DU RENDEMENT ET D'APPRENTISSAGE ET DE PERFECTIONNEMENT

### Résultat attendu

L'Administration de la Chambre encourage une culture d'apprentissage et de perfectionnement continue.

- Lancement du Programme de gestion du rendement renouvelé, comprenant des améliorations aux outils et aux processus existants, ainsi que de nouvelles formations pour les employés et les gestionnaires.
- Dans le cadre du Programme de prévention du harcèlement, lancement d'une nouvelle séance de formation en ligne sur la prévention du harcèlement en milieu de travail à l'intention des députés et de leurs employés. La séance de formation a été élaborée dans le but de promouvoir un milieu de travail sain exempt de harcèlement, de faire connaître les différentes formes de harcèlement, ainsi que les ressources et les mécanismes de résolution des différends offerts par la Chambre des communes, tels que :
  - la *Politique sur la prévention et le règlement des problèmes de harcèlement en milieu de travail*;
  - le Code de conduite pour les députés : harcèlement sexuel.Cette séance permet également de mieux comprendre les rôles et les responsabilités des députés (à la fois comme députés et comme employeurs) et des employés en matière de prévention du harcèlement.

## ÊTRE UN EMPLOYEUR DE CHOIX

### Résultat attendu

Le niveau de satisfaction des employés demeure exemplaire; par conséquent, l'Administration de la Chambre continue de recruter et de maintenir en poste un effectif hautement qualifié, mobilisé et productif.

- Désignation de l'Administration de la Chambre des communes en tant qu'un des meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens en 2017. Cette mention spéciale est accordée dans le cadre d'un concours éditorial tenu par les responsables du projet des 100 meilleurs employeurs au Canada, qui met de l'avant les employeurs qui offrent aux jeunes professionnels les meilleurs programmes et milieux de travail au pays. L'Administration de la Chambre des communes a été choisie en raison de ses multiples programmes et initiatives visant à recruter de jeunes employés et à leur permettre de se perfectionner, notamment le Programme des pages, le programme de stages d'été, le programme de stages coopératifs, ainsi que des programmes de formation et de gestion de carrière.
- Désignation de l'Administration de la Chambre des communes en tant qu'un des meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale pour 2017. Cette mention spéciale vise à reconnaître les employeurs de la région métropolitaine d'Ottawa–Gatineau qui se distinguent dans leur domaine en offrant des milieux de travail exceptionnels.



## Autres réalisations notables

La plus grande priorité de l'Administration de la Chambre est d'appuyer les députés dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires (consulter la section Activités des députés), tout en faisant la promotion d'une culture de service axée sur l'amélioration.

D'autres grandes réalisations opérationnelles viennent s'ajouter au vaste appui offert aux députés, dont les suivantes :

### CÉLÉBRATION DU 150<sup>e</sup> DE LA CONFÉDÉRATION

D'importants efforts ont été consacrés à la planification et à la coordination du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération du Canada.

Le travail accompli par le Secrétariat de la Tribune de la presse pour aider la Tribune de la presse parlementaire canadienne à planifier et à exécuter des événements rattachés à la célébration de son propre 150<sup>e</sup> anniversaire en est un bel exemple. Ces événements comprenaient notamment :

- la publication du livre *Les coulisses de la tribune – 150 ans d'histoire de la Tribune de la presse parlementaire canadienne*. Helen Brimmell, membre de première heure de la Tribune de la presse de 1946 à 1990, et Bernard Dufresne, qui a joint ses rangs en 1954, ont assisté au lancement du livre et ont prononcé des discours. La Chambre des communes leur a rendu tous deux hommage le jour du lancement;
- la création d'une mosaïque composée de portraits de membres de la Tribune de la presse, qui est maintenant exposée dans l'édifice du Centre (salle 350-N);
- l'organisation d'une exposition de photos pour souligner le travail des photojournalistes.

### ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

Le Bureau du légiste et conseiller parlementaire a élargi la portée de son mandat en offrant de nouvelles initiatives de formation législative aux députés et au personnel.

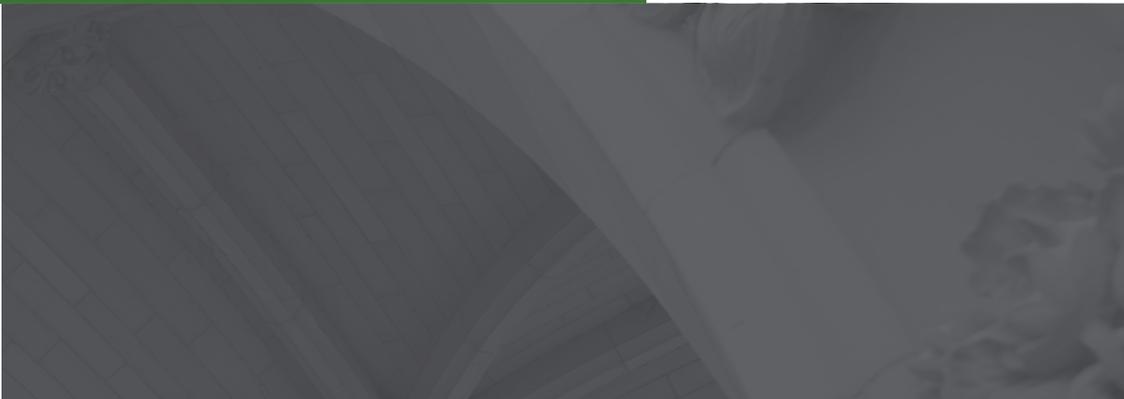
Par la promotion et le partage de son savoir-faire en matière de lois, le Bureau s'assure que ses clients sont mieux informés et outillés pour prendre part au processus législatif. Le Bureau a tenu, à l'intention de la communauté juridique, différents séminaires pour faire connaître les rôles qu'il joue sur le plan juridique et législatif, notamment son expertise sur les questions touchant au privilège parlementaire.

Le Bureau continue également d'assurer la liaison avec d'autres bureaux de rédaction parlementaire du Canada et du Commonwealth concernant différentes questions législatives.

Par ailleurs, les activités de sensibilisation dans les circonscriptions ont été élargies davantage par l'offre de meilleurs services de voyages aux députés.



## Information financière 41



## Dépenses prévues comparativement aux dépenses réelles (en milliers de dollars) 2016-2017

	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires et rajustements	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écarts
Députés et agents supérieurs de la Chambre	294 863	(7 841)	287 022	271 660	15 362
Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	5 499	1 603	7 102	6 164	938
Administration de la Chambre	163 266	10 872	174 138	167 070	7 068
<b>TOTAL</b>	<b>463 628</b>	<b>4 634</b>	<b>468 262</b>	<b>444 894</b>	<b>23 368</b>

## Dépenses réelles de l'Administration de la Chambre (en milliers de dollars) 2016-2017

	\$	%	Budget ETP*
Bureau du greffier et Secrétariat	4 529	3	37
Bureau du légiste et conseiller parlementaire	4 459	3	31
Services de la procédure	31 409	19	329
Opérations de la Cité parlementaire	24 500	14	464
Bureau de la sécurité institutionnelle	4 123	2	54
Services de l'information	65 229	39	412
Services en ressources humaines	16 444	10	121
Services des finances	16 377	10	175
<b>TOTAL</b>	<b>167 070</b>	<b>100</b>	<b>1 623</b>

\* Équivalent temps plein



